



71, rue St-Jean-Bosco
Gatineau Québec J8Y 3G5
Tél: 819-777-8662 Téléc: 819-777-1594

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CE)
tenue le 13 mai 2019 à 18h00

Participants

Ouverture de la séance

Mme Lessard vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h04.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public. Mme Beauchamp présente M. Goulet et lui souhaite la bienvenue.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 13-05-001

Il est proposé par Mme Pascale Bissonnette d'adopter l'ordre du jour du 13 mai 2019 avec l'ajout du point 1.3. Courrier CE

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.3 Courrier CE

La présidente a reçu plusieurs courriels dont un parent qui ne comprend pas pourquoi l'école doit faire des campagnes de financement. Mme Lessard lui a répondu les raisons. L'équipe du service de garde a fait parvenir une lettre à Mme Lessard concernant les travaux qui ne sont toujours pas complétés.

1.4 Adoption du procès-verbal du 19 mars 2018

C.E. 13-05-002

Il est proposé par Mme Émilie Turcotte d'adopter le procès-verbal du 28 mars 2019 avec la correction au point 4.2 du nombre des classes en 3^e année.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Activités à l'extérieur de l'école

C.E 13-05-003

M. Jean-Nicolas Paul propose d'approuver les sorties suivantes :

20 juin 2019 - Mt-Cascade - Panda 072

3-7 juin - Parc Oméga et sortie au Buffet des continents pour les finissants de la classe 073

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Projet éducatif

C.E. 13-05-004

Mme Beauchamp a déjà envoyé le projet éducatif à Mme Nadine Peterson qui l'a approuvé. Elle profite de l'occasion pour présenter le nouveau logo de l'école. M. Jean-Marc Mogé a proposé d'approuver le projet éducatif appuyé par Mme Pascale Bissonnette.

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 Frais scolaires 2019-2020

Point reporté au prochain CE. Mme Beauchamp informe les membres que les frais des dîneurs sont de 257,40 \$.

2.4 Budget école 2019-2020

C.E. 13-05-005

Mme Beauchamp présente le document du budget école 2019-2020. Suite à des erreurs, le document sera envoyé à nouveau par courriel, avec les bons montants. Suite aux mises à jour, il est proposé par Mme Pascale Bissonnette appuyé par M. Jean-Marc Mogé d'approuver le budget 2019-2020 de l'école St-Jean-Bosco.

Proposition approuvée à l'unanimité.

2.5 Traiteur

C.E. 13-05-007

Mme Beauchamp présente le tableau comparatif des différentes soumissions. Considérant plusieurs problématiques avec le service de traiteur l'Indocile ainsi que les plaintes des 2 dernières années Mme Marie-Eve Dufresne propose le choix de la compagnie Le Villageois comme service de traiteur pour l'année scolaire 2019-2020

Proposition approuvée à l'unanimité.

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Mise à jour des travaux

Mme Beauchamp n'a reçu aucune réponse du Service des ressources matérielles. Le CÉ mandate la présidente d'envoyer une lettre à madame Caroline Sauvé et à monsieur Crevier. La lettre doit exiger un échéancier des travaux et que les travaux soient faits. Le commissaire, M. Boulet, dit qu'il espère pouvoir aider à faire avancer le dossier.

3.2 Structure petite cour d'école

Lors d'une fin de semaine, un homme s'est blessé lorsqu'il est tombé sur un clou qui dépassait d'un billot qui se trouve sur la bordure qui entoure la structure, dans la petite cour. Les enfants ne peuvent donc pas jouer dans la structure, ce qui pose problème pour les surveillants qui doivent toujours les empêcher d'aller jouer. L'inspecteur monsieur Norman Veillette a recommandé de changer les billots et d'aérer le sable. Mme Touria Chraïbi a promis de mettre un chargé de projet pour faire avancer en priorité le dossier.

Madame Turcotte demande si le conseil d'établissement peut voter à l'interne pour qu'une décision soit prise afin que les travaux soient effectués sans passer par les ressources matérielles de la commission scolaire. Cela ne semble pas une possibilité.

Un nouvel entrepreneur doit balayer le sable qui tombe des billots. Mais l'entrepreneur Steeve Frost, « Aménagement Frost », n'a pas donné suite. Monsieur le commissaire demande si le service d'aération est inclus dans le contrat. Madame Beauchamp mentionne que le problème vient de l'entrepreneur, qui n'a pas donné suite au contrat. Puisque l'entrepreneur est embauché par la commission scolaire, l'école ne peut rien faire et elle doit s'adresser à madame Touria Chraïbi, des ressources matérielles, à la commission scolaire.

3.3 Tableau des fonds à destination spéciale

Mme Beauchamp présente le tableau des fonds à destination spéciale.

4. Mots de la direction et du sgd

4.1 Du service de garde

M. Mogé annonce une baisse de clientèle à prévoir. Pour le moment, il estime qu'il y aura environ 140 enfants inscrits au service de garde pour l'année 2019-2020. Il pourrait y avoir deux postes de moins que cette année. Afin que les règles de tous les SGD de la commission scolaire soient uniformes, un nouveau document intitulé « Guide de fonctionnement » est maintenant en vigueur. M. Mogé présente les points qui ont changé dans la nouvelle version.

Ajout de temps

C.E. 13-05-008

Mme Émilie Turcotte propose d'ajouter 10 minutes à la réunion du conseil d'établissement.

Proposition approuvée à l'unanimité.

C.E. 13-05-009

M. Mogé demande de voter pour que les élèves du service du SDG puisse aller à Mooney's Bay pendant la journée pédagogique du 17 juin. Mme Caroline Lessard propose d'approuver la sortie.

Proposition approuvée à l'unanimité.

4.2 De la Direction

Marchethon : nous avons eu une belle journée et tout s'est très bien passé.

Accueil présco : la journée s'est bien déroulée.

Session des examens : les dates se retrouvent dans le calendrier thématique et ont été envoyées aux parents.

Cérémonie des finissants : la cérémonie des finissants aura lieu le 19 juin.

5. Varia

Aucun varia.

6. Levée de l'assemblée

La levée de la réunion est proposée par Caroline Lessard à 20h15.

Notes prises par : Pascale Bissonnette et Jean-Nicolas Paul

Procès-verbal rédigé par : Pascale Bissonnette

Caroline Lessard
Présidente du Conseil d'Établissement

Louise Beauchamp
Directrice de l'École St-Jean-Bosco

7. Mots des représentants**7.1 Des parents**

M. Paul transmet les points importants du dernier comité de parents.

7.2 EHDAA

Nouvelle politique pour les enfants surdoués.

7.3 De l'OPP

Mme Mélanie Héroux est absente. Mme Beauchamp mentionne qu'elle travaille avec Pascale pour les invitations et sur le suivi des commandes. Les Chevaliers de Colomb seront présents et que le BBQ est réservé. Cette année, tous les élèves recevront gratuitement 2 hot-dogs et une sucette glacée. Il y aura une vente de bouteilles d'eau réutilisables avec le logo de l'école. Ces bouteilles seront mises en vente au coût de 2\$. Les parents sont heureux de cette nouveauté.

7.4 Du commissaire

Monsieur Goulet s'engage à aider le conseil d'établissement à faire avancer certains dossiers en lien avec les ressources matérielles.